

Toutes les louanges sont dues à Allah, le Pourvoyeur des bienfaits, Celui qui lève les épreuves et répond aux appels de Ses adorateurs. De Lui nous implorons aide et assistance ; à Lui, nous demandons la guidée au travers des épreuves de cette vie et de Lui nous espérons le pardon et le secours au jour où les péchés seront exposés et les balances déposées. Nous témoignons de Son unicité, Lui qui règne Seul sans associé sur cet univers qu'Il a créé sans se fatiguer. Nous témoignons également que Mohammad est le messager et serviteur de Dieu. Ô Allah répands Ta grâce et Tes faveurs sur notre guide vers le bien, le bonheur des deux demeures ; ainsi que sur les siens, sa famille et ses compagnons qui l'assistèrent aux premières heures, pour faire triompher la Parole Divine, ainsi que ceux qui suivent leur chemin jusqu'à la fin des temps. Ceci étant, l'Islam a su cultiver l'ambition dans le cœur des compagnons du Prophète et des musulmans sincères qui vinrent après eux. Ainsi, l'Envoyé d'Allah ﷺ nous apprend à viser haut, lorsqu'il nous dit par exemple : Lorsque vous priez Dieu, demandez-Lui les Jardins du haut firdaws [Al Boukhari], qui constituent l'emplacement le plus élevé et le meilleur du Paradis. Aussi 'demander à Dieu' ne signifie pas simplement de L'invoquer pour cela, mais nécessite aussi de retrousser ses manches, de fournir les efforts qui s'imposent et de consentir à certains sacrifices ; à l'instar du malade qui s'il se contente de demander à Allah la guérison, sans aller chez le médecin et sans avoir recours aux médicaments et remèdes qu'Allah a créé sera blâmable et ne pourra pas espérer guérir. Cette ambition, le Coran la cultive chez nous également en nous réclamant de viser l'excellence dans nos œuvres et nos comportements, en fidèles adorateurs de 'Celui qui a créé toute chose à la perfection' [32;7] et qui a promis la meilleure récompense à ceux qui adoptent ce principe : 'Y a-t-il d'autre récompense pour le bien que le bien ?' [55].

والسلام عليكم

L'équipe du Journal.

Une année avec la sourate Youssouf :

## Al ihsan de la bienfaisance et de l'excellence dans la vie du musulman

Allah le Très Haut dit au sujet de Joseph : *Et quand il eut atteint sa maturité Nous lui accordâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants* [12;22] ; comme Il dit au sujet de Moïse : *Et quand il eut atteint sa maturité et sa pleine formation, Nous lui accordâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants* [28;14]. Ceci étant, Allah l'Exalté a fait de la bienfaisance ou plutôt du fait de rechercher l'excellence, dans ses œuvres, dans ses propos, et dans son comportement **l'une des raisons de la création du monde**. C'est ce qu'Il affirme dans Sa Parole : *Et c'est Lui qui a créé les cieus et la terre en six jours, - alors que Son Trône était sur l'eau, - afin de vous mettre à l'épreuve afin de voir qui d'entre vous ferait la meilleure œuvre* [11;7]. Dans un autre passage, Allah le Très Haut confirme que c'est pour que se distinguent les gens bienfaisants du reste de la création ; qu'Il nous a envoyé sur Terre, **pour y vivre et y mourir**, lorsqu'Il dit : *Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous mettre à l'épreuve afin de voir qui d'entre vous ferait la meilleure œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur* [67;2]. L'œuvre dont il est question dans ces deux versets a une portée générale, et vise aussi bien l'œu-

vre apparente, que l'œuvre du cœur, le comportement, les propos, les prises de position etc.

Al ihsan : le fait d'être bienfaisant, ou plutôt de chercher à donner le meilleur de soi, est **l'une des conditions importantes** qu'Allah a fixé aux individus désireux **d'entrer au Paradis**, après que ceux-ci aient cru en Lui et se soient



soumis à Lui. En effet, répondant aux allégations de ceux qui prétendent que le simple fait d'être de la descendance de gens pieux ou de se rattacher à telle ou telle communauté suffit à être admis au Paradis, le Très Haut dit : *Non, mais quiconque soumet à Dieu son être [lit. 'se fait musulman'] tout en étant bienfaisant, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés* [2;112].

Allah le Très Haut affirme à quatre reprises dans le Co-

ran, aimer ceux, parmi les musulmans, qui possèdent cette qualité : qui s'appliquent à Lui plaire, et cherchent à Le satisfaire, à chaque instant : *Allah aime les bienfaisants !* [2;195]. Ceux-là s'appliquent dans tout ce qu'ils font, sans exagération et sans mise en scène, dans les grandes œuvres [koulliyat] comme dans les œuvres moins importantes [jouz'iyat]. C'est à cela que

fait allusion la parole du Prophète ﷺ, lorsqu'il énonce la règle générale selon laquelle *Allah a prescrit la bienfaisance/l'excellence dans toute chose [Mousslim]* puis qu'il cite en exemple, un acte, pouvant paraître sans grande importance, comme l'abattage des animaux que l'on mange, et dans lequel nous devons malgré tout nous appliquer,

afin de bien traiter l'animal, de ne pas l'effrayer, de ne pas le brutaliser et de ne pas le faire souffrir inutilement.

### Comment acquérir ou parfaire cette qualité ?

Le Prophète ﷺ nous l'explique, dans sa réponse à l'Ange Gabriel venu l'interroger sur la définition islamique de la bienfaisance. C'est, répondit l'Envoyé de Dieu ﷺ, de servir/adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui te voit [Al Boukhari & Mouslim].

C'est en fait une affaire de conviction profonde, comme dans la Parole du Très Haut au sujet de la prière *qui est une obligation difficile [à pratiquer correctement], sauf pour les humbles, qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur et de retourner à Lui seul [2;45-46]*. Ici, nous comprenons que **la clé de la réussite est le cœur**, comme nous l'a enseigné le Prophète ﷺ : *il y a dans le corps un morceau de chair, qui lorsqu'il est sain rendra sain l'individu tout entier, et lorsqu'il est mauvais, rendra l'individu entièrement mauvais, et bien il s'agit du cœur ! [Mouslim]*. Ce *hadith* nous indique que c'est sur le cœur, dans son sens spirituel de siège des sentiments, que l'on doit travailler inlassablement. Ainsi, celui qui a acquis la conviction profonde que s'il lui est impossible de voir Dieu ici-bas, Lui l'observe, en revanche, attentivement, dans le moindre de ses gestes comme dans ses pensées, où qu'il soit et quoi qu'il fasse ; celui-là ne manquera pas de se comporter et d'agir, en toute circonstance et quel-

que soit la grandeur de ce qu'il entreprend comme s'il voyait le Tout Puissant devant lui en train de l'observer !



Ainsi, il ne fera pas la moindre chose, fût-elle insignifiante, comme le fait d'ôter ses vêtements, ou de s'habiller, par exemple, sans prononcer les invocations de circonstance avec sa langue et avec son cœur ! Or, si nous sommes encore loin d'avoir atteint ce niveau, c'est cependant vers cela que nous devons tendre, en fournissant les efforts nécessaires et en implorant l'aide Divine.

**La récompense dans cette vie avant l'autre.** Tout musulman sait que la récompense Divine au niveau matériel et spirituel ne peut s'obtenir que dans l'au-delà, après la mort et la résurrection, à l'issue du

Jugement, dans le Paradis qu'Allah a créé. La condition matérielle de la personne dans cette vie, n'est pas liée à sa foi ou à sa piété, sinon on ne verrait pas de croyant pieux se tordre de faim ; de même qu'à l'inverse, on ne verrait pas des injustes jouir de tous les plaisirs sans jamais être inquiétés pour le mal qu'ils font. Cependant, la personne peut, dans cette vie, être récompensée ou punie, partiellement, au niveau spirituel ; les choses prenant une autre dimension, dès lors que l'on aura quitté ce monde. Ceci peut se déduire de nombreux passages du Coran, comme le verset cité en introduction : *Et quand il eut atteint sa maturité Nous lui accordâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants [12;22]*. Il est bien question, ici, de récompense : Dieu récompense Joseph pour son bon comportement, sa patience, sa piété, qui font partie de la bienfaisance, en l'éduquant, et en faisant de lui **une personne sage et instruite**. Dans un autre passage, Allah

le Très Haut récompense Abraham, pour sa bienfaisance **en guidant une partie de sa descendance** : *Et Nous lui donnâmes Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avions guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants [6;84]*. Dans la sourate *Sad [38]*, c'est **le secours Divin et la délivrance des épreuves** qui sont accordées en récompense de la bienfaisance, comme le confirme la Parole du Très Haut, répétée à cinq reprises, au sujet, de Noé, d'Abraham, de Moïse, d'Aaron, et d'Elie : *Et c'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants ! Enfin, quelle meilleure récompense dans cette vie, que l'accompagnement Divin, en étant guidé par Lui, vers ce qu'Il aime, et protégé par Lui, de ce qu'Il n'aime pas ? Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers, Allah est en vérité avec les bienfaisants ! [29;69]*. Et Allah est plus savant !

## Fiqh al hadith

Abou Hourayra rapporte que des pauvres parmi les Emigrants de la Mecque vinrent dire au Messager de Dieu ﷺ : Les riches ont emporté les degrés les plus élevés du Paradis ainsi que ses délices éternels. - Et comment cela ? leur dit-il. Ils font la prière comme nous, jeûnent comme nous et ils font en plus l'aumône et nous, nous ne faisons pas l'aumône et ils affranchissent des esclaves tandis que nous, nous ne le faisons pas. Le Prophète ﷺ reprit : **Voulez-vous que je vous indique une chose qui vous permette de rattraper ceux qui vous ont devancés et de devancer ceux qui viennent après vous, si bien qu'il n'y aura pas plus méritant que vous, si ce n'est quelqu'un qui fait ce que vous faites ?** Les pauvres gens répondirent : Bien sûr, ô Messager de Dieu ! Il dit : **dites à la fin de chaque prière trente-trois fois Soubhanallah, trente-trois fois El hamdoulillah, trente-trois fois Allahu Akbar**. Les pauvres revinrent quelques temps après trouver le Messager de Dieu ﷺ : Nos frères riches ont su ce que nous faisons et en ont fait de même. Le Messager de Dieu ﷺ leur dit : **Telle est la générosité de Dieu, Il la donne à qui Il veut.** [Al Boukhari & Mouslim] - Texte en arabe sur le site..

### Les enseignements à tirer

1 - La motivation des compagnons à se concurrencer dans le bien, loyalement et sans rivalité malsaine, et leur détermination de ne pas manquer d'opportunités qui puissent élever leur mérite auprès d'Allah.

2 - La bonne intention permet d'obtenir une récompense y compris pour ce que nous n'avons pas pu réaliser. Ainsi, celui qui aurait aimé faire des dons au même titre qu'une

personne riche et pieuse mais qui ne trouve pas de quoi dépenser, celui-là sera récompensé pour sa bonne intention comme s'il avait fait l'aumône.

3 - Le sens apparent du *hadith* semble indiquer la supériorité du riche généreux par rapport au pauvre qui patiente. Toutefois, il s'agit d'un vaste sujet de divergence entre nos savants.

4 - Le grand mérite de dire après chaque prière trente-trois fois *gloire à Dieu (soubhanallah)*, trente-trois fois

*louange à Dieu (el hamdoulillah)* et trente-trois fois *Dieu est le plus grand (Allahu Akbar)* ; à tel point que cette œuvre qui nous paraît insignifiante, nous permet de devancer tout le monde sauf celui qui aura fait de même. Ce *hadith* montre aussi clairement que l'évocation (*dhikr*) est l'une des meilleures œuvres, en plus d'être facile à pratiquer.

5 - La guidée et la subsistance sont entre les Mains d'Allah et sont réparties entre Ses serviteurs en toute Science et en

toute Justice. Le musulman ne doit donc convoiter personne et se satisfaire des bienfaits que Dieu lui a octroyés.

6- L'Islam appelle les croyants à former une seule et même communauté (*oumma*), qu'elles que soient leur position dans la société ou leur origine sociale. L'Islam ne connaît pas de "lutte des classes" entre riches et pauvres. Et au-delà des apparences, la règle de base reste celle édictée par le Coran : *le plus noble d'entre vous auprès d'Allah, est le plus pieux*

# La vie du Prophète ﷺ



leur. Il s'agissait d'une réelle dictature de la pensée visant à étouffer la vérité de l'Islam qui aurait mis fin à leur imposture

## De la patience face aux péchés

### La sagesse du traité de Houdaybiyya

Nous avons vu que les musulmans furent très attristés de la ratification par le Prophète ﷺ, du traité d'Al Houdaybiyya, dont les conditions leur paraissaient totalement injustes. À tel point que 'Omar ibn Al Khattab, pourtant connu pour son grand discernement, ne put s'empêcher ce jour là d'exprimer ses doutes au Prophète ﷺ sur un ton de reproche : *N'es-tu pas le messenger de Dieu ? Ne sommes-nous pas dans la vérité, et ne sont-ils pas dans l'erreur ? Alors pourquoi subir tant d'humiliations, et voir notre religion rabaissée ?*

De notre point de vue, et de celui de la masse, les négociations paraissent effectivement avoir été un échec. Pourtant, Allah atteste dans Son Livre en parlant de cet événement : *'En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante'* [48;1]. En réalité, ce n'est qu'aux vues des conséquences de ce traité que nous pouvons saisir la portée grandiose de cette parole Divine, de même que les raisons qui ont motivé la décision du Prophète ﷺ. On note ainsi que pendant les deux seules années qui ont suivies la trêve d'Al Houdaybiyya il y eut bien plus de conversions que durant les dix-neuf années qui l'ont précédée.

Ce qui a échappé à tous, exception faite d'Abou Bakr, apparaissait clairement au Prophète ﷺ dont l'unique but était la satisfaction de son Seigneur et la réussite de la mission qui lui avait été assignée, c'est-à-dire la diffusion du message Divin à l'ensemble de l'humanité. Il vit en effet dans les termes de ce pacte l'occasion qu'il n'avait jamais eu encore de communiquer librement, au monde entier son message, lui qui a été envoyé comme miséricorde à l'univers, et dont l'un des premiers commandements qui lui fut révélé fut *'Lève-toi et avertis.'* [74;2].

La victoire dont il est fait mention ici, réside donc essentiellement dans le fait que le Prophète ﷺ ait obtenu la possibilité, de façon officielle, de diffuser librement et largement son message, sans qu'il ne lui soit fait aucun obstacle. Il est à noter qu'avant ce traité, tous les moyens existants étaient mis en œuvre par ses ennemis pour isoler le Prophète ﷺ et empêcher la diffusion du message Divin. Tous ceux qui désiraient approcher le Prophète ﷺ étaient immédiatement suspectés, intimidés, menacés, sanctionnés, voir éliminés. Il n'y avait aucune place pour l'Islam dans l'espace public, et toute la propagande qui visait à discréditer le Prophète ﷺ et ses compagnons n'avait aucun contre poids, et ne bénéficiait d'aucun droit de réponse. En effet, les Mecquois veillaient à réduire au silence tous ceux qui souhaitaient adopter une opinion autre que la

et au système tribal injuste qui régnait à l'époque, basé sur les privilèges illégitimes des riches et l'exploitation des plus faibles. Par conséquent, la seule version de l'Islam connue à travers la péninsule arabe n'était que mensonge et préjugés diffusés par les Mecquois et leurs alliés.

À la suite du traité, toutes les tribus de la péninsule, y compris celles de la Mecque, purent découvrir l'Islam authentique et le mode de vie des musulmans autrement qu'au travers des mensonges de leurs ennemis. Chacun pouvait se rendre librement à Médine, sans préjugés et sans crainte de représailles, et tous furent ébahis par la droiture et la vertu des musulmans.

La possibilité de diffuser son message est vite apparue au Prophète ﷺ comme une opportunité bien plus intéressante et un objectif bien plus élevé que la simple possibilité d'effectuer la 'Omra, qui aurait profité uniquement aux musulmans alors présents, tandis que le monde entier allait bientôt tirer profit de sa décision, qui s'avèrera judicieuse.

On remarquera enfin la noblesse sans égale dont à fait preuve le Prophète ﷺ à cette occasion, tant envers ses ennemis qu'envers ses compagnons. Ainsi, malgré l'apparente arrogance des Mecquois, il reconnut dans leur attitude un réel aveu de faiblesse. Alors qu'ils avaient sans cesse méprisé les croyants, ils acceptaient maintenant de négocier avec eux d'égal à égal, ne se sentant plus la force d'arrêter ni même de freiner l'élan qu'avait pris

l'appel islamique. Le Prophète ﷺ, loin de penser à la vengeance, su ressentir ce geste dissimulé par l'orgueil et saisi l'occasion de prendre le dessus sur ses ennemis par la communication plutôt que par les armes. On peut penser aujourd'hui que si les musulmans avaient refusé ce traité et imposé leurs conditions par le combat, la portée de leur victoire aurait été bien moindre en comparaison de ce qu'ils ont obtenu par leur patience. Quant à ces compagnons, et devant leur refus d'obéir à ses ordres, il n'a pas cherché à les châtier sous le coup de la colère, comme l'aurait fait d'autres détenteurs de pouvoir, mais il a fait preuve de compréhension et de patience. Il n'a pas non plus cherché à passer sa colère sur sa famille, comme le font les gens faibles.

Tout au contraire, il est parti chercher auprès de son épouse soutien et réconfort, puis a suivi ses conseils en toute humilité.

Tel est donc l'exemple du meilleur des hommes, et telle est la *victoire éclatante* mentionnée par Allah, la victoire selon l'Islam : sans victime, sans combat, ni dégât. Plutôt la victoire de l'endurance sur la précipitation, de la douceur et la patience sur la colère...

J'ai médité sur une chose étonnante et un principe plaisant qui est que le croyant est assailli de toutes parts par les épreuves, que l'image des plaisirs s'offre à lui, et qu'il peut les atteindre, surtout ce qui n'exige aucun effort, comme l'être aimé qui consent à s'isoler dans un lieu protégé. Je me suis dit : Gloire et pureté à Allah ! C'est là que l'on constate l'effet de la foi, et non dans l'accomplissement de deux unités de prière. Par Allah, Youssouf ne s'est élevé et n'a atteint la réussite qu'en ce genre de situation. Par Allah, mes frères, méditez sur sa condition s'il avait cédé à ses passions, que serait-il advenu ? Comparez ce cas à celui de Adam, puis pesez dans la balance de la raison le châtiement de cette faute d'un côté et les fruits de la patience de l'autre. Faites de la compréhension de ce cas, une protection face à chaque désir. Les plaisirs se présentent aux croyants, et lorsqu'il veut les affronter mais que les troupes de sa réflexion sur les conséquences lui font défaut, il est vaincu. Je peux voir cet homme qui tombe dans leurs filets, alors que tout semblait lui crier : *'Reste où tu es, toi et ce que tu as choisis pour toi !'* Et tout ce qu'il obtiendra sera le regret et les larmes. Et s'il peut sortir de cet abîme ce ne sera que couvert d'égratignures. Combien d'hommes ont trébuché et n'ont pu se relever !

Celui qui médite sur l'humiliation des frères de Youssouf le jour où ils dirent : *'Fais nous l'aumône'*, comprendra l'infortune qu'il y a à trébucher, et celui qui réfléchit sur leur condition constatera l'écart entre eux et leur frère, même si leur repentir a été accepté, car celui qui rapièce et recoud n'est pas semblable à celui dont le vêtement est intact ! Un os peut être brisé sans être bandé, et même s'il l'est, il reste fragile. Soyez conscients, mes frères, face aux désirs qui se présentent à l'âme, tenez fermement les brides des chevaux, et surveillez le nuage lorsqu'il s'amoncelle autour du sommet, car il risque de faire chuter celui qui le gravit jusque dans la vallée !

Tiré des pensées précieuses d'Ibn Al-Jawzi

# La foi du musulman

## Le reniement [koufr] dans le Coran

Ayant pour but de présenter ce qui s'oppose à notre foi et pourrait donc l'annuler, nous avons introduit le mois précédent une nouvelle série d'articles et tenté d'exposer tout d'abord ce qu'est la foi. Nous avons vu que la foi associe le témoignage à l'action. Celle-ci est en effet en premier lieu une parole ; parole du cœur qui consiste à tenir pour véridique le Message Divin en son for intérieur et parole de la langue, communément appelée *chahada*, qui consiste à témoigner de cette foi ; puis en second lieu une œuvre ; une œuvre du cœur qui renvoie aux intentions et à la sincérité et une œuvre de la langue et du corps dans son entier qui englobe tous les actes d'obéissance (*salat, zakat, dhikr, etc.*).

**Quand cesse la foi ?** Si la parole et l'œuvre du cœur, la parole de la langue (*chahada*) et l'œuvre du corps cessent toutes ensemble, alors la foi n'est plus. De même, sachant que le cœur est le point central de la foi, si ce dernier ne croit plus au Message dans sa globalité, alors tout le reste

est annulé. Il en est ainsi par exemple de celui qui traiterait un seul des Prophètes de Dieu de menteur tout en continuant d'affirmer l'unicité d'Allah et la véracité de Mohammed ﷺ. Les savants sont également unanimes pour dire que celui qui croit en l'Islam mais qui rejette les œuvres du cœur, qui renvoient comme nous l'avons vu à la soumission et à la pureté de l'intention, alors celui-là n'a pas de foi. C'est le cas d'Iblis qui croit en l'existence d'Allah mais qui a refusé de se soumettre à Lui, *Exalté soit-Il.*

**De quelle manière l'Homme renie-t-il Dieu ?** Le reniement du Message Divin (*koufr*) peut être divisé d'après nos savants en deux catégories : l'incroyance majeure et l'incroyance mineure. Nous nous intéresserons à cette terminologie plus tard *inch Allah*. Concernant la pre-

mière catégorie qui entraîne le rejet total du Message, le Coran l'a décrite sous quatre formes. Il y a tout d'abord un reniement **par ignorance** qui consiste à démentir sans réserve le message prophétique (*koufr jahl wa takdhib*) comme ce fut le cas des polythéistes à la Mecque avec le Messenger de Dieu ﷺ : *Ceux qui traitent de mensonge le*

*mêmes ils y croyaient avec certitude [27;14] ; ou encore certains érudits qui refusèrent de reconnaître Mohammed ﷺ bien qu'il soit le Prophète illettré mentionné au sein de leurs Livres [7;157]. Vient ensuite un reniement **par obstination et par orgueil** (*koufr alistikbar*) comme cela est décrit au travers du Livre concernant Satan : à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles [2;34]. Enfin on trouve un reniement qualifié **d'hypocrisie** (*nifaq*). Ce type de non croyance a été longuement mentionné dans le Coran. On remarque d'ailleurs que sur les vingt premiers versets de la sourate *al baqara* décrivant simultanément les croyants, les incroyants puis les hypocrites, treize versets concernent ces derniers, ce qui donne matière à méditer pour quiconque se montre attentif aux œuvres du cœur. L'hypocrisie est le fait de manifester les aspects extérieurs de la foi par ostentation tout en reniant celle-ci dans son cœur et ce dans un intérêt lié au bas du monde ou dans le but de porter atteinte à l'Islam, comme ce fut le cas de Abdallah Ibn Saloul qui était connu pour être le chef des hypocrites à Médine.*

*Et Allah est plus Savant.*



*Livre et ce avec quoi Nous avons envoyé Nos messagers; ils sauront bientôt [40;70]. Il y a également un reniement **en toute connaissance de cause** (*koufr al jouhoud*) autrement dit une personne qui manifeste en l'apparence son rejet du Message mais qui en fait y croit fermement au fond d'elle. C'est le cas de Pharaon et de son peuple après que Moïse leur ait apporté des preuves évidentes venant du Seigneur : *Ils les nièrent (les Signes) injustement et par orgueil tandis qu'en eux-**

### Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB

Merci de retourner ce bon à : **ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex**

**BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

#### Titulaire du compte

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Le montant TOTAL de mon soutien est de : ..... €

A répartir en ..... échéances mensuelles de ..... €

Date d'échéance :

10 du mois  20 du mois  Indifférent

Date de la première échéance : ...../...../200..

Date de la dernière échéance : ...../...../200..

Date : ..... Signature :

#### Désignation de mon compte

Code banque : ..... Code guichet : .....

N° de compte : ..... Clé : .....

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

#### Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil

BP 164 - 94 005 Créteil Cedex